



La lettre N°166 -
mercredi 1^{er} juin 2011

L'agenda de la semaine

Parmi les rendez-vous inscrits à mon agenda cette semaine :

- **lundi 30 mai** 9h : Conseil d'Administration de la Société d'Équipement de la Loire (SEDL)
- **lundi 30 mai** 15h : Assemblée Générale de l'Agence pour l'Éducation par le Sport et signature de la Convention entre la Fédération Française de Handball et l'APELS
- **mardi 31 mai** 17h : Installation de la Mission d'Information sur la Gouvernance des Fédérations Sportives
- **mercredi 1^{er} juin** 17h : Communication devant la Commission des Affaires Européennes sur l'Acte pour le Marché Unique – fiscalité et services publics
- **dimanche 5 juin** 10h30 : Championnat départemental d'athlétisme au stade de l'Etivallière

L'Actualité



Installation de la Mission d'Information sur la Gouvernance des Fédérations Sportives

A la suite de l'émotion suscitée par le comportement et les résultats des joueurs de l'équipe de France de football lors de la Coupe du monde de la FIFA en Afrique du Sud en juin 2010, le Président de la République a souhaité la tenue d'états généraux du football et annoncé que le Gouvernement réfléchirait ensuite à la gouvernance des fédérations sportives. Les états généraux organisés par la Fédération française de football se sont tenus les 27 et 28 octobre 2010 et se sont effectivement traduits, ce printemps, par une modification sensible de son organisation et de ses statuts.

La commission des affaires culturelles et de l'éducation, qui a le sport parmi ses compétences, avait alors estimé opportun d'accompagner la réflexion engagée dans le domaine de la gouvernance. Il est aujourd'hui nécessaire de s'interroger sur les dispositions législatives du code du sport et sur les mesures prises ou à prendre par l'ensemble des fédérations sportives concernant leur organisation et leur fonctionnement.

Les travaux de l'atelier « *Gouvernance du sport* » au sein de l'« *Assemblée du sport* », installée par la ministre des sports le 29 mars 2011, qui réunit des représentants de l'État, du mouvement sportif, des collectivités territoriales, du monde de l'entreprise et de la société civile, pourront être pris en compte. Il convient de prolonger les travaux de la commission des affaires culturelles et de l'éducation qui avait, dès le début de la session 2010-2011, constitué un groupe de travail sur la gouvernance des fédérations sportives, par une véritable mission d'information aboutissant à un rapport.

[Lire la suite sur le blog...](#)

L'Assemblée Nationale



Résolution de l'UMP sur la laïcité : l'intervention de Jean Glavany

L'UMP présentait mardi 31 mai une résolution sur la Laïcité qui ne constitue malheureusement qu'une nouvelle stigmatisation des musulmans en France. C'est Jean Glavany qui a porté la parole des députés socialistes à la tribune en déplorant de ne pas avoir pu "trouver les bases d'un texte commun".

"Une résolution, on ne peut pas l'amender. Il faut être pour ou contre. Le groupe PS a essayé de parvenir à un texte qui aurait pu être consensuel", ce qu'a refusé l'UMP.

"La laïcité n'appartient ni à la droite ni à la gauche, elle appartient à la République. Nous avons voulu essayer de trouver les bases d'un texte commun, cela n'a pas été possible".

Nous avons notamment dénoncé la référence à la "liberté religieuse" alors qu'il s'agit pour nous de défendre "la liberté de conscience", "la modification des aides des collectivités territoriales pour la construction d'édifices religieux", prônée par le texte, et enfin "la proposition de codification de la loi de 1905".

[Lire la suite sur le blog...](#)



L'Analyse

Communication sur l'Acte pour le Marché Unique devant la Commission des Affaires Européennes de l'Assemblée Nationale

Le marché commun mis en place à partir de 1957, revitalisé par le marché unique, constitue le cœur des compétences de l'Union européenne. Toutefois ses insuffisances ont été mises en évidence par Mario Monti dans son rapport sur "Une nouvelle stratégie pour le marché unique"

La Commission européenne, consciente de la situation a mis en débat cinquante propositions présentées dans sa Communication "Vers un acte pour le marché unique", objet du présent rapport. Elle s'est donnée deux ans pour élaborer l'ensemble de ces cinquante propositions, mais, dans une communication du mois d'avril a mis en évidence douze priorités pour lesquelles elle souhaite parvenir, d'ici la fin de 2012, à des propositions législatives.

D'autre part à travers cette troisième communication relative à « l'acte pour le marché unique » nous vous entretiendrons de la question essentielle des marchés publics qui représentent le cinquième du PIB communautaire.

[Lire la suite sur le blog...](#)

La 1ère circonscription



Intervention devant la classe de CM2 de l'Ecole du Pontin à Roche-la-Molière

Vendredi dernier, j'ai rendu visite aux élèves de CM2 de l'école élémentaire du Pontin, à Roche-le-Molière, pour présenter le travail de parlementaire et répondre aux nombreuses questions des écoliers, mais aussi pour préparer la visite de l'Assemblée Nationale qu'ils effectueront en ma compagnie le 7 juin prochain. En effet, les 31 élèves de CM2 se rendront à Paris la semaine prochaine pour visiter la capitale et découvrir quelques unes de nos institutions. Avant cela, dans le cadre de l'opération annuelle du « Parlement des enfants », le 28 mai dernier, un enfant a pris ma place au sein de l'hémicycle. Dispositif où chaque député est remplacé, l'espace d'une journée, par un enfant issu de sa circonscription, le « Parlement des enfants » permet à 577 députés en herbe de débattre et de voter pour un projet issu de leurs propres réflexions, avant qu'il soit éventuellement soumis aux véritables parlementaires. Cette année, les enfants de l'école du Pontin avaient choisi de porter un projet d'actualité relatif à la sécurité.

[Lire la suite sur le blog...](#)

La Photo

"Ville en partage" ballade urbaine en fauteuil roulant dans les rues de Saint-Etienne



[Lire la suite sur le blog...](#)

<http://www.juanico.fr> - 04.77.30.53.60 – 11, rue de la Résistance 42000 SAINT-ETIENNE

Pour vous abonner ou vous désabonner de cette lettre : [cliquez ici](#)

Si vous connaissez des personnes intéressées par le travail parlementaire, ou simplement désireuses de recevoir des informations régulières, incitez les à s'abonner à cette lettre d'information.